

Pour diffusion immédiate

INAUGURATION DE LA COUR RÉAMÉNAGÉE DE L'ÉCOLE LA CHANTERELLE À SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON

Lévis, le 26 mai 2004. - Le maire de Lévis, M. Jean Garon, a participé aujourd'hui à l'inauguration officielle de la cour réaménagée de l'école La Chanterelle à Saint-Étienne-de-Lauzon.

« Cette inauguration est l'occasion de souligner que la qualité de vie de la famille se joue en grande partie au niveau du quartier, à travers une foule de projets, grands et petits, qui contribuent à la sécurité et à l'épanouissement des enfants », a déclaré M. Garon. Le projet de l'École La Chanterelle est très bien conçu dans cette perspective puisqu'il comporte l'installation de deux structures de jeux modernes et sécuritaires par la firme Jambette de Lévis, un leader dans ce domaine, la revitalisation des balançoires et la mise aux normes de la piste de jogging. Le coût de ces travaux est de l'ordre de 43 000 \$.

M. Garon a rappelé que le Plan d'action découlant de la Politique familiale de la Ville qui a été dévoilé récemment accorde une grande importance à la collaboration avec les autorités scolaires afin de faciliter l'accès aux équipements de loisirs tant municipaux que scolaires. La Politique met également l'accent sur le partenariat et la coordination avec les autres intervenants du milieu afin de renforcer l'efficacité des actions de chacun.

Le projet de l'École La Chanterelle illustre à merveille cette volonté de partenariat puisqu'il est le résultat d'un montage financier comportant une contribution de 15 000 \$ de la Ville en machinerie et main d'œuvre, en plus de la gestion des travaux, de 12 000 \$ du Comité de parents responsable des levées de fonds, de 5 000 \$ de la Commission scolaire des Navigateurs, de 5 000 \$ de la Caisse populaire de la Chaudière et de 5 000 \$ du Service de garde de l'école.

La Ville de Lévis intervient de façon régulière par des prêts de personnel et de machinerie, de même que par la gestion de travaux, afin de réaménager les cours d'école de son territoire dans une perspective d'intégration de ces équipements à la

vie de quartier. Depuis le début de 2003, 18 interventions totalisant des contributions de près de 250 000 \$ ont ainsi été réalisées ou sont en voie de l'être.

M. Garon a tenu à féliciter les parents qui ont piloté ce projet et à souhaiter beaucoup de plaisir aux enfants qui utiliseront la cour réaménagée de l'École La Chanterelle.

- 30 -

Source : **Cabinet du maire**
 Tél. : 839-2002